

Le petit pennavien

Le journal municipal de la commune de Laplume

Numéro 10, décembre 2024



Mairie de Laplume

32 place Emmanuel LABAT

47310 Laplume

tel : 05.53.95.10.16

Mail : mairie@laplume.fr

Site : laplume.fr

 Mairie Laplume

 [mairie_de_laplume](https://www.instagram.com/mairie_de_laplume)

Ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

De 8h 30 à 12h

SOMMAIRE

À la Une :

l'Église Saint Barthélémy - p 2

L'actualité municipale - p 2

Du côté de l'agglomération - p 8

Du côté des associations
communales - p 8



Le contexte géopolitique, les différents conflits actuels et le surendettement de la France posent des défis importants pour les finances publiques. Cela peut affecter la capacité des collectivités locales à financer des projets communaux, car les budgets vont être contraints par des priorités nationales.

Pour l'avenir des finances publiques, il sera crucial d'adopter des stratégies de gestion rigoureuses et de rechercher des sources de financement alternatives. Les projets communaux pourraient nécessiter une réévaluation pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins

prioritaires des citoyens, tout en restant financièrement viables.

Le dérèglement climatique continue d'impacter fortement le secteur agricole, rendant difficile pour nos agriculteurs de produire dans des conditions optimales. Les événements climatiques extrêmes posent des défis sans précédent, et il est essentiel de soutenir nos agriculteurs dans cette période d'incertitude. Des réflexions locales communes pourraient être entreprises pour favoriser des pratiques agricoles durables et résilientes, éviter l'érosion des terres et les coulées de boue.

Malgré ces défis, notre commune avance avec enthousiasme. Nous avons récemment inauguré la nouvelle salle des fêtes « La Halle Pennaviennaise », un espace polyvalent qui accueillera des événements variés et renforcera le lien social entre les habitants. La médiathèque et un atelier numérique complètent cet espace et proposent des prestations résolument tournées vers un avenir inclusif répondant aux exigences numériques actuelles. Pour faciliter l'accès à cette salle, un parking va également être créé, Boulevard du couchant, et l'extinction des éclairages publics décalée à 2h du matin, les soirs de manifestations.

Par ailleurs, le parcours Terra Aventura connaît une très bonne fréquentation, plus de 5000 personnes ont déjà profité de ce parcours ludique et éducatif, contribuant à dynamiser notre territoire. C'est une belle opportunité pour promouvoir notre patrimoine local et encourager les activités en plein air.

En ce qui concerne le patrimoine, la troisième tranche de travaux de l'église est prévue pour 2025. Ce projet ambitieux vise à préserver notre héritage tout en répondant aux besoins de la communauté. La restauration de cet édifice est essentielle pour maintenir notre identité, qui sera renforcée par l'arrivée du nouveau carillon très prochainement.

Enfin, nous nous préparons pour le marché de Noël, un événement festif qui promet d'être unique. Les motards déguisés en Père Noël viendront apporter une touche insolite à cette manifestation, et le feu d'artifice sur les remparts clôturera cette journée de manière exceptionnelle. C'est une occasion parfaite pour rassembler les familles et célébrer ensemble l'esprit de Noël.

Notre commune fait face aux défis, mais elle sait aussi rassembler et se projeter vers l'avenir avec des projets porteurs structurants. Restons unis et engagés pour construire un avenir meilleur pour tous. Je vous souhaite à tous de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et je vous donne rendez-vous le 19 janvier à 17 h à La Halle Pennaviennaise pour les vœux de la commune.

Séverine COUDERT

À la une : l'Église Saint Barthélémy .



Cet été, la seconde tranche de travaux sur l'église Saint Barthélémy s'est terminée, dévoilant un beffroi rénové ; Connaissez vous l'histoire de notre église ?

Avant tout, sachez que sa construction résulte de la volonté des habitants de Laplume qui se sont engagés (au côté de maçons de Nérac : Guilhem Masganté et Georges Prince) à leur fournir des journées de travail et une partie des pierres.

Seulement 30 ans ont été nécessaires pour sa construction, entre le 10 décembre 1511 et sa consécration le 6 novembre 1541.

Un tremblement de terre ébranle le clocher et sa flèche en 1660. Reconstituée, vraisemblablement en pierre, la flèche est de nouveau endommagée par la foudre en 1680. Elle ne sera plus reconstruite.

L'entreprise locale Vicentini a œuvré pour la restauration en pierres de taille, nous dévoilant la magnifique architecture de ce monument classé depuis 2006. En levant les yeux, on ne se lasse plus d'admirer la tour de clocher carrée à la base et octogonale au sommet, construite sur la face nord. Dans l'angle nord-est, un

escalier à vis Saint-Gilles permet d'accéder au sommet du clocher.

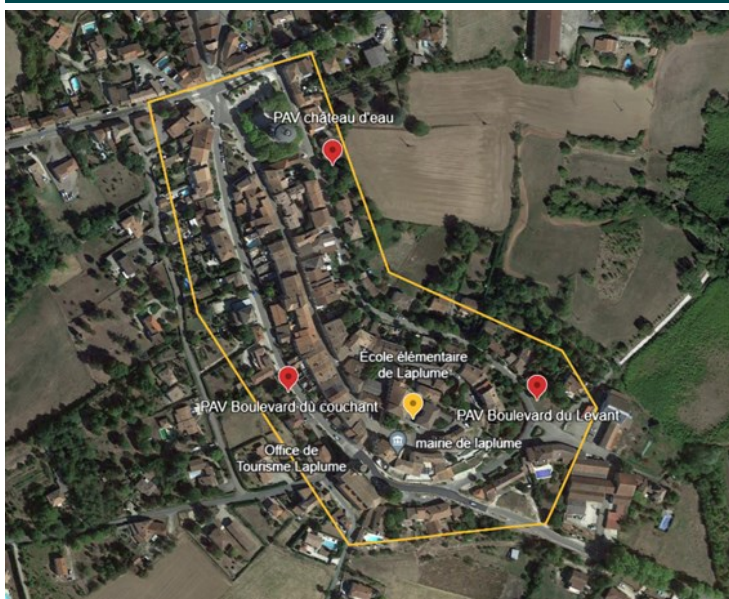
Ce clocher supporte aujourd'hui 3 cloches qui ont été restaurées et seront bientôt complétées par les 2 cloches d'une église désacralisée de la commune. C'est bientôt un nouveau carillon à 5 cloches, unique en Lot-et-Garonne, qui sonnera à Laplume !

Une campagne de dons est toujours en cours pour le financement du carillon sur www.fondation-patrimoine.org ou par coupon-papier au secrétariat de la mairie. Ces dons sont déductibles à 75% des impôts pour les particuliers et 60% pour les entreprises.

L'église de Laplume compte une nouvelle fois sur le soutien de ses habitants !



L'actualité municipale



POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

Comme annoncé lors des vœux 2024, les bacs jaunes et verts du centre-bourg ne seront plus collectés. Les ordures ménagères et les emballages devront être apportés aux points d'apports volontaires situés sur les boulevards du Couchant et du Levant. Ceux-ci ont été installés et seront fonctionnels au 12 décembre. Ce fonctionnement vise à améliorer la salubrité au sein du village : éviter les odeurs des conteneurs qui restent sur les trottoirs, qui sont parfois renversés laissant les sacs à portée des chats qui les éventrent, et que certains habitants, par manque de place ou de lieu adapté, conservent dans leur habitation ou sur la terrasse. Ceci évitera également le passage du camion de collecte dans les petites rues étroites empêchant momentanément la circulation.

Des bacs destinés à recueillir les déchets de tables et épluchures seront aussi mis en place sur ces points d'apports volontaires.

Des agents mandatés par l'agglomération viendront à votre domicile, entre le 25 et 29 novembre, vous livrer les bio-seaux et les sacs biodégradables que vous utiliserez pour amener les déchets aux bacs collectifs, qui seront relevés une fois par semaine en hiver et deux fois par semaine en été.

L'actualité municipale



Une fiche de renseignements à compléter et à remettre le jour de la dotation a d'ores et déjà été distribuée.

Les particuliers extérieurs au centre bourg (périmètre délimité sur la carte ci-dessous) ont été dotés de composteurs individuels distribués au printemps.

En cas de doute : N° vert : 0 800 77 00 47.



1 bioseau ajouré + 104 sacs en papier par an

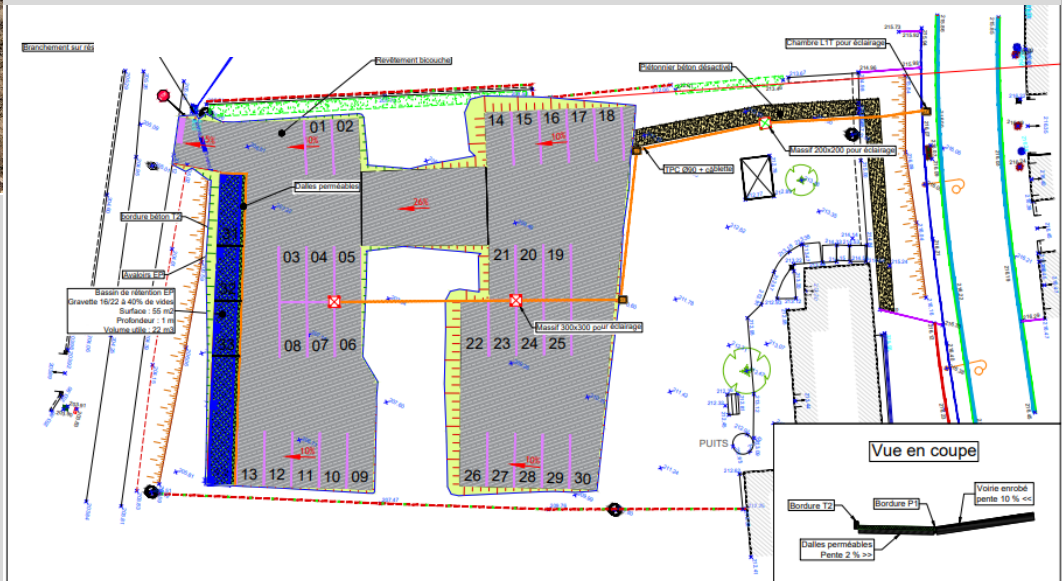
1 carte d'accès
- limite les dépôts intempestifs
- redistribution des sacs uniquement aux utilisateurs



VOIRIES

Suite aux intempéries du 8 juin 2024, le Hameau de Plaichac a été envahi de boue. Un curage de fossés a dû être pratiqué en urgence.

La création d'un parking arboré et éclairé de 30 places débutera en janvier 2025 pour une livraison au printemps. L'entrée des véhicules se fera Chemin des Jardins et un chemin piétonnier permettra d'accéder au Boulevard du Couchant.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

C'est un cortège en rang serré qui s'est élancé de la mairie pour la 106e cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918. Les participants étaient nombreux et ont accompagné les anciens combattants au monument aux morts afin de rendre hommage aux disparus pour la France et d'y déposer une gerbe tricolore.

Sous un soleil automnal, Mme le maire a souligné la présence des jeunes sapeurs-pompiers de l'école d'Astaffort, ainsi que des élèves de l'école élémentaire de Laplume qui ont interprété la Marseillaise.

Un vin d'honneur servi à la Halle Pennavienne a clôturé cette cérémonie.



L'actualité municipale

MÉDIATHÈQUE - BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque a intégré ses nouveaux locaux au 1er étage de la Halle Pennavienne. Plus de 2500 livres et un coin lecture vous attendent. En 2025 sa gestion sera informatisée. Avec votre carte d'abonné (10 € pour les adultes, gratuite pour les moins de 18 ans) vous aurez également accès à un bouquet de ressources numériques et vous pourrez :

- consulter la presse locale, régionale, étrangère,
- visionner des films même hors connexion,
- écouter de la musique (radio, concerts...)
- apprendre en ligne (Excel, code de la route, langues étrangères...)

Pour accéder à l'étage un monte-personne est à votre disposition, suivez scrupuleusement les instructions affichées. La porte s'ouvre et se ferme toute seule, soyez patient.



Nouveaux horaires à partir du 1er janvier 2025

Mardi	16h – 18h30 (sauf pendant les vacances scolaires)
Jeudi	16h – 18h30
Samedi	10h – 12h les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} du mois.

ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE À LAPLUME!



Vous rencontrez des difficultés avec les nouvelles technologies ? Vous avez besoin d'un accompagnement pour maîtriser votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur ? Ne vous inquiétez pas, le conseiller numérique est là pour vous ! Au besoin, des ordinateurs sont à disposition sur place. Ce service est cofinancé par l'agglomération d'Agen.

Participez à des Ateliers Collectifs, pour des sessions interactives et conviviales où vous pourrez apprendre et partager vos connaissances sur le numérique.

Permanences Individuelles : Besoin d'une aide personnalisée, gagner en autonomie ou être formé sur un sujet en particulier ?

Lieu : Médiathèque de Laplume, la Halle pennavienne, Les lundis de 14h30 à 16h30

Inscriptions : N'oubliez pas de prendre rendez-vous, que ce soit pour les ateliers collectifs ou les permanences individuelles en appelant le 06 64 24 28 55 ou conseillernumerique@agglo-agen.fr

IL S'EN EST PASSÉ DES CHOSES À L'ACCUEIL DE LOISIRS CET ÉTÉ !!

Des intervenants (Learn Oc, médiation animale), des spectacles (Percussions brésiliennes), des sorties (lac de St Clar, Trotte-Lapin, Playa Tour), des balades contées avec Agnès, des séjours : 3 jours à Cap Cauderou et 5 jours à l'île d'Oléron.

Et dans la structure, des découvertes de jeux de société, des jeux adaptés (initiation au handisport), Laplume-Plage (du sable, des jeux et c'est parti !!), et aussi une « mini ruée des fadas ».

Et comme ça ne s'arrête jamais, pendant les vacances d'Automne, les enfants ont pu profiter des recettes de Gaëtan (Garonne Nature) pour confectionner du pain et du beurre. Ils ont aussi pu participer à un mini séjour sportif inter centres et rapporter le trophée de l'accueil de loisirs le « plus compétitif ». Merci aux habitants et commerçants qui, chaque année, participent à notre collecte de bonbons pour Halloween !!



Venez nous retrouver nombreux pendant les vacances de fin d'année du 30/12/2024 au 03/01/2025 de 7h30 à 18h30.

Contact : alsh@laplume.fr ou 07-44-78-56-18

L'actualité municipale

RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

Les effectifs du RPI Laplume Lamontjoie sont en hausse cette année, et comptabilisent 137 enfants, soit 14 de plus que l'an dernier : 46 en maternelle, 41 en primaire et 50 à l'école de Lamontjoie, pour 6 classes au total.



L'équipe enseignante se compose de : Laurent Gaultier, remplaçant de Sandrine Mériaux, s'occupe des petites et moyennes sections (23 élèves). Elvire André, la Directrice, assure la classe des moyennes et grandes sections, (23 élèves). Amélie Poulou, enseigne aux CP (20 élèves) et Emma Ducroux, aux CE1 (21 élèves). Ambre Audureau complète l'équipe et assure les décharges et remplacements d'Elvire André et Emma Ducroux.

À Lamontjoie, Nicolas Pasqueron, le directeur, assure la classe des CM1-CM2 (26 élèves), Sylvie Grenier des CE1-CE2 (26 élèves).

Côté travaux, le carrelage mural de la cantine a été entièrement rénové durant l'été. Certaines menuiseries de l'accueil périscolaire ont été remplacées.

La majorité des élèves, 61%, sont issus de la commune de Laplume et nous avons contribué en 2024 à hauteur de 240 000€ au fonctionnement du SIVOS.

TERRA AVENTURA : DE TRÈS BONS RETOURS D'EXPÉRIENCES !

4 mois après sa mise en service, le parcours Terra Aventura de Laplume (chasse aux trésors touristiques) a permis à plus de 5000 visiteurs de découvrir notre village. Voici une sélection de commentaires et photos qui nous ont été adressés :



« Tout ce qu'on descend on le remonte. Merci pour cette découverte de Laplume, heureusement nous avons mangé avant ahahah Mr Daguzan ! »

« Merci à Laplume pour cette découverte, un grand merci pour votre art dans la belle forêt !! preuve que l'on peut faire de belles choses avec un peu d'imagination et avec peu de chose »

« Très belle découverte de ce petit village, superbe vue sur les coteaux du Lot et Garonne, joli passage artistique en sous bois »

« Très jolie promenade, magnifiques lavoirs, beaux points de vue, un parcours que je recommande. Mention spéciale pour les œuvres éphémères du bois. »

« Joli village de Laplume. La légende est très sympa et nous ne sommes pas tombés dans le piège d'Aguzan. »

« Coup de cœur pour ce parcours qui nous permet de finir en beauté le 47 et notre 550e terra ! joli cache »



L'actualité municipale

16ÈME DÉFI SPORT



Comme chaque année, le défi sport a permis à plus de 90 personnes de pratiquer 30 minutes de sport. De nombreuses activités ont été proposées : échauffement, randonnée matinale, tennis, tir à la corde, gymnastique, country, séance de maquillage, tir de vortex, course enfants, mur d'escalade. Les sapeurs-pompiers ont participé à différentes activités. Cette manifestation a permis l'accueil des nouveaux arrivants et la remise des bons cadeaux culturels pour les futurs collégiens. À midi, un repas "burger" a été servi à une cinquantaine de personnes. À l'issue de cette journée nous avons eu de nombreux retours positifs de parents et d'enfants qui garderont d'excellents souvenirs. Sportez-vous bien et à l'année prochaine.



LE DERNIER CHANTIER CITOYEN 2024

Il s'est déroulé sous un beau soleil et dans la bonne humeur avec nos huit jeunes pennaviens. Les peintures des portails des cimetières très abîmées ont eu droit à un petit rafraîchissement. Le gris foncé a remplacé le vert et les murettes ont eu un petit brossage. Les activités récréatives de l'après-midi ont été appréciées par les ados. A l'année prochaine pour d'autres chantiers...



ANIMAUX DOMESTIQUES ET INCIVILITÉS

La commune et les pennaviens constatent que certains propriétaires d'animaux ne respectent toujours pas les règles élémentaires de civisme. Fort de ce constat la mairie vous rappelle que contrevenir à certaines de ces règles est passible de sanctions pécuniaires que nous nous réservons à mettre à exécution.

- **Ne pas ramasser les déjections canines** est passible d'une amende de 35 €. Des sacs sont à votre disposition aux remparts, près du monument aux morts ainsi qu'au Boulevard du couchant.
- **Laisser divaguer son animal** sur la voie publique ou dans la nature est passible de sa



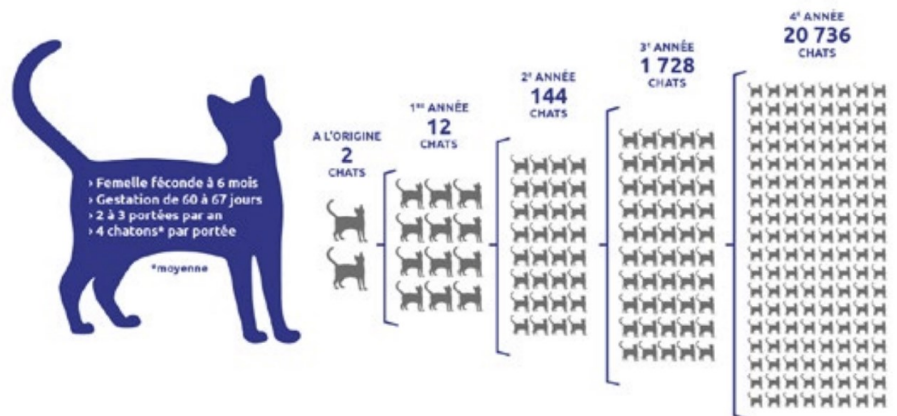
L'actualité municipale



mise en fourrière. Une fois l'animal pris en charge par la fourrière, vous devrez payer les frais de prise en charge et de pension. Au bout de huit jours, un animal non réclamé devient propriété de la fourrière (adoption ou euthanasie).

- **Laisser son chien aboyer** ou être à l'origine de bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage est puni d'une contravention (150 € à 450 €).
- **Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie** doivent être muselés et tenus en laisse, son propriétaire doit avoir un certificat de capacité : amende de 150 € à 6 mois de prison et 15 000 € suivant l'infraction .
- **L'identification des chiens et chats est obligatoire** sous peine de sanction de 750€ (tatouage ou la puce électronique).
- N'oublions pas la **stérilisation des chats**, elle peut s'effectuer à partir du sixième mois et évite une descendance non contrôlée ...

Enfin, nous vous demandons instamment de ne pas nourrir les animaux divaguant afin d'éviter les maladies et conflits de voisinage.



NUISANCES VOISINAGE

« Extrait de l'arrêté municipal »

Article 1

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques etc.... ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 6 h à 22 h
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- **Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.**

(...)

Article 3

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit d'une manière répétée et intempestive.

Article 4

Les contraventions au présent arrêté seront constatés par procès-verbaux et poursuivis conformément aux lois.



Du côté de l'agglo

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Vous aimez bien manger et surtout manger local ? L'Agglomération d'Agen a réédité un répertoire non exhaustif des producteurs et des magasins en circuits courts disponible en téléchargement sur le site www.agglo-agen.net

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de votre mairie pour y être répertorié.

Le projet alimentaire est l'affaire de tous : consommons local, évitons le gaspillage, éduquons nos enfants.

C'est un véritable choix qui répond aux enjeux sanitaires (meilleure santé), socio-économiques (lutter contre la précarité) et environnementaux (favoriser la qualité des produits).

Ce projet est toujours en construction et des groupes de travail se réunissent pour faire évoluer les pratiques du côté des producteurs comme des consommateurs.

Mais les principaux acteurs, c'est vous...en consommant local !



Du côté des associations communales

L'ALL N'A PAS MANQUÉ D'ACTIVITÉ CETTE ANNÉE ENCORE !

Après avoir participé activement à la fête des remparts et au repas des pompiers, après avoir organisé la course de caisses à savon pour la fête à Laplume et avoir animé le weekend au côté de tous les bénévoles du comité des fêtes, elle a encore trouvé l'énergie de préparer une soirée Halloween le samedi 19 octobre !

Cette énergie, elle la doit à l'implication, l'autonomie et la bonne humeur des jeunes de 11 à 20 ans qui la composent.

Pour 2025 ? On réfléchit aux projets que l'on souhaite mener mais ce qui est certain, c'est qu'on renouvelle la course de caisses à savon !

Tu as au moins 11 ans, tu as envie de t'investir dans une équipe jeune et motivée, N'hésite pas à m'appeler : 06 79 72 86 52

Magali Mussotte - Présidente de l'ALL amicale.laique.laplume@gmail.com



VOTRE COURS DE YOGA À LAPLUME, tous les mercredis à 19h00.

C'est avec un grand plaisir que nous nous sommes retrouvés dès la rentrée de septembre dans la **Salle Polyvalente de Laplume** pour débiter cette nouvelle saison de YOGA.

Les cours sont dispensés par un professeur diplômé FNEY (fédération nationale des Enseignants de Yoga) de plus de 16 ans d'expérience. Ils sont ouverts et accessibles à tous, aux débutants comme aux pratiquants plus expérimentés. **Les inscriptions pour cette saison sont toujours possibles.**

La première séance d'essai est **GRATUITE**

Maîtrise et développement du souffle, souplesse, mobilité articulaire, relâchement musculaire et détente sont les principaux bienfaits de la pratique du YOGA.

C'est l'occasion de vous accorder une pause hebdomadaire pour prendre soin de vous, accompagné par un enseignant attentif et expérimenté.

Pour vous renseigner, vous pouvez nous contacter directement au **06 98 27 73 28**

Nous serons ravis de pouvoir répondre à toutes vos questions.

Du côté des associations communales



L'ATELIER LE PETIT POINT DE CROIX prépare activement son exposition-salon qui aura lieu les 26 et 27 avril 2025.

Ce salon réunira huit créateurs et mercières pour enchanter cette manifestation. Les brodeuses sont dans les starting-blocks !

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Notre participation au Défi Sport du 15 septembre dernier a lancé la saison de la GV de Laplume. Les séances suivies par une vingtaine d'adultes ont lieu le mardi, de 19h30 à 20h30, à la salle polyvalente, sur le site de Perrin. Elles sont animées par Thierry Gachedoit, professionnel des activités sportives. Ce moment sportif se veut aussi convivial et rayonnant, à l'image de notre participation à Octobre Rose.



Il est toujours possible de nous rejoindre. Vous serez les bienvenus et un cours d'essai gratuit vous sera proposé. Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par mail (gvlaplume@laposte.net) ou par téléphone au 06 80 02 82 08 (Alexandra JANNETAUD, Présidente).

En attendant de vous rencontrer, passez de bonnes fêtes de fin d'année.

LAPLUME ANIMATION

De nombreuses manifestations ont animé et animent toujours le deuxième semestre de Laplume Animation. Les incontournables vide-greniers du 25 août et l'exposition de peintures et sculptures du 15 au 25 août furent des succès. Des emplacements complets et beaucoup de visiteurs pour la première, une exposition de belle facture pour la seconde avec Charly Sentou et Martine Amadiou invités d'honneur, accompagnés de 14 peintres lot-et-Garonnais. Notre local touristique, tenu par les bénévoles, a été ouvert les deux mois d'été. Cela a permis, outre les renseignements donnés aux touristes, l'animation et les inscriptions aux différentes activités. Les balades pennaviennes commentées par Martine Robin, tous les mercredis en matinée et les deux nocturnes des 23 juillet et 24 août, où musique, poésie et chants ont enchanté les nombreux participants. L'année se clôturera le vendredi soir 29 novembre à 20 h 30 avec la chorale « Se Cantaben » qui se produira à la Halle pennaviennaise.



PEUT-ÊTRE UN NOUVEAU GROUPE !

Vous avez envie :

- de remettre en route l'ancienne voiture du grand-père ou du tonton
- d'en acquérir une
- de parler de technique

Nous vous donnons rendez vous le mercredi 15 janvier 2025 à 20h, salle des Agassats (à côté du gymnase) 314 route de Moncaut 47310 Laplume.

Du côté des associations communales

LA PLUME DU POÈTE

Après une escapade forcée à Estillac, en février 2024 voici la troupe de Théâtre de nouveau, sur la scène pennaviennaise. Nous avons eu le plaisir de jouer en novembre une nouvelle pièce « Une famille peut en cacher une autre », d'Yvon Taburet, mise en scène de Lydie Bouvelle et nous remercions notre fidèle public. La troupe s'est agrandie de trois nouveaux comédiens : Mariline Carrère, Valérie Grandillon et Daniel Darmaillaq. Dès, l'année prochaine et après une année sabbatique, nous retrouverons parmi nous sur la scène Patricia, Edmonde et Nicolas. A l'année prochaine pour une nouvelle histoire à jouer !



LA BOULE LÉGÈRE

Sur le plan sportif, le club a organisé à Laplume le 14 juillet un concours doublettes promotion réunissant une soixantaine d'équipes et le 10 août un concours triplettes mixte. Victime de la chaleur et de la journée de clôture des Jeux Olympiques, ce deuxième concours n'a rassemblé que 16 équipes. Au premier semestre, de nombreux licenciés ont également participé aux préqualifications départementales de Sainte Livrade. Comme chaque année, la Boule Légère a organisé entre le 13 juin et le 5 octobre le Challenge Sud-Ouest Montage. Il a été remporté dans leur catégorie respective par Pierrot Chesnais, Sylvette Spinardi et la jeune Maëlys Spinardi. Enfin, la Coupe du club s'est tenue le 29 juin et a vu la victoire de la triplette

composée de Gino Vespertini, Frédéric Fara et Frédéric Coudert.

De son côté, l'école de pétanque, animée par l'éducateur Michel Remazeilles, continue de participer aux différentes manifestations départementales. L'école reste ouverte à toute nouvelle adhésion et propose pour cela deux séances gratuites de découverte de la discipline.

En parallèle, la Boule Légère continue de proposer ses traditionnels rendez-vous estivaux, contribuant à l'animation du village au travers de ses trois grillades et sa sardinade.

L'assemblée générale du club se tiendra le 1er décembre prochain à la Halle Pennaviennaise.

ASSOCIATION LOISIRS AMITIÉ

Le dimanche 27 octobre notre association a fêté ses 30 ans d'amitié, de rencontres et de loisirs. Ce fut un anniversaire mémorable.

Une exposition de photos sur 3 décennies a rappelé d'excellents souvenirs aux adhérents de longue date et révélé de très nombreux moments conviviaux.

Une ambiance musicale au cours du repas a ajouté une note festive à ces retrouvailles et une scénette surprise a étonné les convives.

Nos activités randonnée, cyclisme et scrabble accueilleraient de nouvelles personnes avec grand plaisir, essai possible sans engagement. L'atelier jardin prépare sa participation au marché de Noël organisé par la mairie.

Assemblée générale le dimanche 19 janvier 2025. Contact : Josiane Dubéros : 06-63-64-33-31



30^{ème} anniversaire avec la présidente entourée de deux anciens présidents : Joseph Gatti et Jeanette Tarzariol.

Bienvenue

Abby HOULE 28/11/2023

Marius CASTAGNET 16/12/2023

Briana CORDIER BERGER 31/01/2024

Gabriel FOUGERAY BESSIERE 26/02/2024

Lyloo NICKIEL JULIEN 22/04/2024

Reem DAOUDI 22/04/2024



Mya ROGER 11/05/2024

Aubin TROUBAT 20/06/2024

Livia LUNARDI 24/07/2024

Jacques GELIOT 05/08/2024

Romane POMBART 18/09/2024

Hugo FOUCHER 01/10/2024

Félicitations

Pascal FLOURETTE & Denise DENUX 04/12/2023

Rémy CAMPHIN & Delphine SIMONET 01/06/2024

Fabrice COUTURIER & Suzanne DROUET 13/07/2024

Bastien DAFFOS & Emile DAURIAT 20/07/2024

Michael DAFOS & Amélie ESPAGNET 27/07/2024



Regrets

Roger MOUNAL 13/11/2023

Jean Charles JUANICO 10/01/2024

Jeanine DI PIETRO épouse GRASSY 29/01/2024

Jeannine CHAMBEAU épouse SUBIRADE 31/01/2024

Michèle LUSSAGNET épouse VESPERTINI 09/02/2024

Nino MARINA 12/02/2024

Pierre BOUMERAH 26/03/2024

Yves HERY 25/04/2024

Paulette MOLINIER épouse SUBIRADE 04/05/2024

Martina PEREZ épouse MARINA 07/09/2024

Henri CASONATO 02/11/2024

Alain DAMIOT 07/11/2024

Marc PEYRIE 10/11/2024



Agenda

6 et 7 décembre : Distribution des colis de Noël aux aînés

SAMEDI 14 décembre à partir de 10h : Marché de Noël avec cette année Les Pères Noël des motards d'Agen

à 19h : Feu d'artifice

DIMANCHE 19 janvier à 17h : Vœux du Maire à la Halle Pennavienne

DIMANCHE 23 février à 12h : Repas du cochon pennavien

Informations

RECENSEMENT, Jeunes filles, jeunes hommes, vous êtes nés en 2009, à vos 16 ans révolus, pensez au recensement auprès de votre mairie, c'est obligatoire notamment pour l'inscription au permis de conduire et aux examens.



À LOUER : Résidence les blés - Grande Rue à Laplume (bailleur, Domofrance) :

Appartement T3 1er étage - loyer 423€ / Appartement T2 rez de chaussée - loyer 367€

Commune de Laplume - Directrice de la communication Mme le maire – NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

LAPLUME

Marché de Noël

ARTISANAL ET GOURMAND TOUTE LA JOURNÉE

TOURIN, HUITRES, GRILLADES, TARTIFLETTE, PÂTISSERIES

A PARTIR DE 10H

- 12H-16H – LES PÈRES NOËL DES MOTARDS D'AGEN
- 17H30 – ILLUMINATION DU SAPIN DE NOËL, DÉFILÉ JUSQU'À L'ÉGLISE AU SON DU NOUVEAU CARILLON, VIN CHAUD ET CHOCOLAT CHAUD OFFERTS
- 19H – FEU D'ARTIFICE



**SAMEDI
14
DÉCEMBRE**

**PRESENCE
DU PÈRE NOËL
DÈS 15H**

